



# Sauve

Bulletin Municipal/Décembre 2021



## *Le mot du maire*



Chères Sauvaines, Chers Sauvains,

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans.

Les contraintes sanitaires nous obligent à nous adapter constamment en fonction des préconisations, le tout dans un esprit citoyen et une grande capacité de résilience qui vous honore.

Depuis près de 19 mois, la nouvelle majorité municipale n'a cessé de respecter ses engagements de campagne tant au niveau du quotidien que des projets structurants.

Mais ceci ne peut se faire qu'avec une équipe unie dont les objectifs vont dans la même direction, une majorité où chacun est à sa place et agit dans l'intérêt collectif.

Ce bulletin fait un point d'étape non exhaustif en ce qui concerne le city park, le skate park, la réhabilitation du centre ancien, la sécurisation de la route départementale 999, les écoles, le bio à la cantine, et tant d'autres réalisations qui se doivent de répondre à vos attentes et à votre quotidien.

Bon nombre d'actions et d'investissement engagés et à venir font la part belle à notre jeunesse, mais nous n'en oublions pas pour autant nos aînés.

Au-delà des actions du CCAS au quotidien, une très bonne nouvelle a été officialisée il y a peu à savoir le projet d'extension d'une vingtaine de lits pour l'EHPAD Le Vidourle qui a été retenu au niveau national et régional, dans le cadre du SEGUR de la Santé.

Fruit d'un étroit partenariat entre le centre hospitalier urbain du Vigan, le conseil d'administration de la maison de retraite et la municipalité, les études de faisabilité sont d'ores et déjà engagées pour mener à bien cette opération de création d'une unité d'Alzheimer qui s'accompagnera également d'une réhabilitation complète des 50 lits existants.

Pérenniser cette structure pour améliorer le service aux aînés et créer de l'emploi sur notre territoire sont des enjeux majeurs.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de cette année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Ayons une pensée particulière pour les personnes isolées, malades ou dans la précarité.

Que l'année 2022 se déroule dans les meilleurs auspices et réponde à vos attentes.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et vos proches.

*Bien Sincèrement*

Olivier Gaillard





# Le point sur notre action

## Bien vivre ensemble et CCAS

### Nos seniors au soleil

Après une longue année sans voyage due à la crise sanitaire, le CCAS de Sauve a permis à 22 personnes de partir sur la Côte d'Azur dans le Hameau du Reverdi du 4 au 11 septembre 2021. Au programme, une semaine de vacances dans un lieu magique donnant une splendide vue sur le Golfe de St Tropez avec les visites de Cannes, Nice, St Tropez, Moustier Ste Marie, Gassin et Port Grimaud commentées par leur guide Valérie. Une semaine inoubliable ponctuée de danse, de chants et de belles rencontres dans une superbe ambiance. Vous aussi vous souhaitez partir découvrir de nouveaux horizons ? Rendez-vous **le mercredi 12 janvier à 18h30** à l'Espace Culturel pour découvrir le programme du prochain voyage et participer au repas partagé.



### Semaine bleue et Basket-Santé

Durant la Semaine Bleue, le Basket-Santé, nouvelle discipline a été proposé à nos Séniors. Proposé en partenariat avec Julien Leroux du Basket-club de Quissac, cette activité, adaptée à tous, contribue à améliorer le bien-être, la santé physique et morale ainsi que le lien social. **Rejoignez l'équipe le Jeudi de 11h à midi dans la petite salle de l'espace culturel.**  
**Renseignements : Julien Leroux 06 08 66 43 14.**

### Cabaret-spectacle

Le 13 octobre dernier, le temps était venu de se retrouver pour les aînés de Sauve, après de longs mois sans festivités. Le CCAS a proposé aux 60 personnes présentes le mercredi 13 Octobre 2021, le Duo Cabaret. Le duo étincelant et coloré d'Ingrid et Gilles a proposé une parenthèse magique et musicale, avec des chansons classiques du répertoire populaire. Un après-midi de folie chargé d'enthousiasme qui a emporté tout le monde sur son passage et qui a su raviver le cœur de chacun.

Vous êtes tentés par l'expérience ?

**Prochains cabarets-spectacle  
les mercredis 9 mars et 8 juin 2022  
à 14H30 à l'espace culturel.**



### Octobre Rose contre le cancer du Sein

75 personnes vêtues d'un vêtement, d'un bracelet ou d'un ruban rose se sont lancées sur un parcours de 8 km de marche ou de 12 km de course à pied, au départ de la Mairie pour rejoindre la voie verte puis les berges du Vidourle. L'effort a été récompensé par un repas partagé et des séances de massage et de naturopathie. Ce moment de sensibilisation, de partage et de solidarité a permis au CCAS de reverser un don de **1550 €** à l'association Etincelle Occitanie basée à Castelnau le Lez.

**Merci pour votre soutien et votre participation.**



### Repas des Aînés

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, le prochain repas des Aînés se déroulera le samedi 15 janvier 2022 à 12h00 à l'espace culturel. Cette journée sera animée par le Trio Cabaret Plaisir et le repas sera servi par le traiteur Teissier. Participation de 5 € pour les 70 ans et plus et 35 € pour les - de 70 ans. **Réservation obligatoire auprès de la mairie au 04 66 77 50 19 avant le 3 janvier 2022.**

### Ateliers « Bien vivre ma retraite »

Bien vivre sa retraite, c'est important. L'association UFCV vous accueille tous les vendredis de 14 h à 16 h du vendredi 28 janvier 2022 au vendredi 18 mars 2022 dans la petite salle de l'espace culturel. Un moment dédié aux retraités pour rencontrer des experts de la nutrition, du sport et de la mémoire. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat au 04 66 77 50 19. **Participation gratuite** (ateliers financés par la Conférence des Financeurs du Gard).

### Marchons ensemble : à vos baskets !

La marche à pied peut être pratiquée à tout âge et ne nécessite aucune condition physique particulière. Le CCAS de Sauve vous propose une marche accessible à tous, les **lundis et jeudis à 13 h 15 place de la Vabre**, pour un départ à 13 h 30. Un bon moyen de rester en bonne santé, de découvrir de nouveaux paysages et de faire de nouvelles connaissances.



## Education, culture, patrimoine

### Prenons soin de notre vieille école

Il était grand temps de prendre soin de notre belle, mais vétuste, école Florian. Depuis cet été, des travaux de rénovation ont été engagés pour près de 30 000 €. A souligner notamment la rénovation intégrale (carrelage + peinture) de la classe de CE1, l'entretien du jeu de la cour des primaires, la réalisation d'une dalle et l'achat d'un nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle, divers travaux électriques et remplacement d'une nouvelle porte des sanitaires. De façon plus ambitieuse, nous étudions, depuis l'été dernier, un projet de rénovation énergétique et de végétalisation de la cour d'école pour une meilleure adaptation au changement climatique et aux évolutions pédagogiques. Un maître d'ouvrage sera désigné dans les prochains mois.

### Trop bon la cantine !

Depuis septembre et grâce au choix fort de la municipalité en faveur des enfants, les repas scolaires sont 100% bio et composés de produits locaux à 80%. En misant sur la qualité des aliments, la santé et la sécurité alimentaire, nous avons également constaté une forte baisse des déchets alimentaires, témoignant de la qualité des repas servis à nos enfants .

Cerise sur le gâteau (bio !), depuis la rentrée, tous les repas sont intégralement préparés à Saint-Hippolyte du Fort par la Coopérative et entreprise d'insertion « de la Terre à l'assiette ». Une bonne nouvelle pour l'environnement et pour l'emploi sur notre territoire.

### Poursuite de l'opération un fruit à la récré

En cohérence avec notre engagement en faveur de la santé des enfants et de l'écologie, nous avons renouvelé l'opération « un fruit à la récré » pour cette année scolaire. Elle consiste à proposer, chaque mois, un fruit local et de saison pour le découvrir à l'occasion du goûter. La prestation est réalisée par ESSCALE qui proposent également une animation pédagogique visant à l'apprentissage des équilibres nutritionnels.



### Arrivée Mme Himli et Mme Michel

En juin, nous avons salué les départs à la retraite de Claire HERBERT et Elisabeth CORBEL. Nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue à Monique HIMLI, nouvelle directrice de l'école maternelle et Morgane MICHEL, institutrice des CM1 depuis septembre dernier.



### Les enfants élus du conseil municipal travaillent dur

Nos jeunes élus prennent à cœur leurs nouvelles responsabilités depuis le début de leur mandat. Ils ont en particulier travaillé sur la signalétique du futur skate-park, sur le choix des jeux d'enfants pour les deux jardins de Bourboutelle et du vieux Cimetière. Tout récemment ils se sont impliqués sur le TELETHON 2021 avec vente d'oreillettes, de gâteaux et de boissons et sur la mise en place d'une journée citoyenne et sportive au printemps prochain. Bravo à ces citoyens et élus de demain.



### Actualisation du répertoire des associations de Sauve : important !

Si vous êtes responsable associatif, rendez-vous sur [www.ville-de-sauve.fr/associations/](http://www.ville-de-sauve.fr/associations/) , recherchez votre association et vérifiez que les informations indiquées sont correctes. Signalez les changements grâce au bouton « Signalez une anomalie sur cette fiche ». Si votre association ne figure pas dans l'annuaire, choisissez n'importe quelle association et créez votre propre fiche grâce au bouton « Inscrire une association sur cet annuaire ». Ainsi l'actualisation des informations est permanente et réalisée par les responsables associatifs.

### Opération CROQUEZ SAUVE

Fin novembre, trois tables-pupitres ont été installées (au bord du Vidourle, sur la place Astruc et dans la Mer des Rochers) pour créer un parcours d'initiation au dessin intitulé CROQUEZ SAUVE. **L'utilisation du parcours est gratuite, accessible à tous et financée à 100 % par la Commune.** Pour l'utiliser, il suffit d'amener son matériel, de s'installer et de suivre les conseils. Un moyen idéal pour se balader, créer et découvrir notre beau village. Un grand merci à l'association SAUVE INSPIRE qui a imaginé le parcours et élaboré les contenus pédagogiques.







## Transition écologique et développement local

### Plantation des arbres

Dans le cadre de son engagement pour la végétalisation de la commune, des arbres et arbustes vont être plantés en premier lieu dans le Jardin du vieux Cimetière. Nous avons fait le choix de miser sur les fruitiers : figuier, raisin de table, kiwi, abricotier, prunier... qui seront rejoints par un tilleul, un cerisier du Japon et un Savonnier. Une vingtaine de micocouliers ont également été plantés sur la parcelle des Jardins Partagés au niveau du Jeu de Mail. Ces arbres sont destinés à la culture des fourches. Les marronniers malades vont également être remplacés progressivement. La plantation des arbres doit être échelonnée dans le temps pour que les services techniques puissent disposer de temps d'arrosage suffisants. L'année prochaine nous procéderons à la végétalisation du côté du parcours santé/skate-park afin notamment de créer des espaces de pique-nique ombragés. Des plaques d'identification des différentes espèces d'arbres seront également installées.

### Aménagement du Jardin de l'Ancien Cimetière

Le jardin de l'Ancien Cimetière est un lieu encore méconnu et peu utilisé par les Sauvains et les visiteurs alors qu'il possède des atouts importants : calme, centralité, ombre et verdure. En complément de la plantation d'arbres et de végétaux évoquée ci-dessus seront installées :

- des ensembles de pique-nique pour 6 personnes ;
- Des chaises longues de lecture en béton séparées par des carrés potagers et carrés de senteur (lavande, menthe, sauge, citronnelle...) en bois ;
- 1 aire de compostage à 3 bacs (compostage, broyat, maturation) ;
- 1 table de ping-pong ;
- 1 table échiquier.

Le projet sera réalisé au printemps, une bonne nouvelle de plus pour les beaux jours.



### Point sur le compostage

Expérience validée pour le compostage situé sur le parking des Fourches : environ 200 litres de compost ont été récupérés après l'été et sont utilisés pour la plantation des arbres par les services techniques. Un nouveau site de compostage sera installé avant la fin de l'année au pied des HLM au niveau de l'ancienne gendarmerie, un autre est en projet pour le printemps du côté du Jardin d'enfants du vieux Cimetière. Alors que la poubelle d'un ménage est constituée à 50 % de déchets organiques biodégradables, le compostage est une solution pour la planète comme pour nos impôts !



### Mise en place d'une commission extra-municipale

L'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de créer une ou plusieurs Commissions Extra-municipales sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Au vu des enjeux et des nombreuses idées qui nous parviennent sur le thème de la transition écologique à l'échelle de notre village, nous avons choisi de créer une commission extra-municipale sur ce thème. Cette commission sera composée de personnes n'appartenant pas nécessairement au Conseil, notamment des représentants des associations locales et des citoyens engagés. Y seront élaborées des propositions d'actions et d'aménagements utiles au village dans un contexte d'urgence climatique. Un budget sera voté et dédié à ces actions. Une réunion d'information et de lancement se tiendra le **14 février 2022 à 18 heures** dans la petite salle de l'espace culturel. Venez nombreux, nous avons besoin de vous.





## Travaux, aménagements et sécurité

### Travaux du centre ancien

Les travaux de rénovation du centre ancien suivent leur cours. Les réseaux secs et humides sont terminés rues du Terrail Haut, Terrail Bas, Eglise Neuve, Saint-Jean, traverse de Vibrac et place du Vieux Marché. Ceux concernant la rue Mercoiret sont également finis. Un important travail de désamiantage a été réalisé par le changement de très vieilles buses du réseau d'assainissement. La partie éclairage public/électricité/télécoms sur les rues Terrail Haut, Terrail Bas, Eglise Neuve et Vibrac est en cours de finalisation et les aménagements de surface pour ces rues démarreront d'ici mars prochain. Encore un grand merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension.



### Création du complexe sportif City / Skate Park

Un chantier qui avance à grands pas ! Les travaux ont débuté le 14 octobre dernier. Les visiteurs et curieux ont pu noter déjà les reliefs du futur skate-park. Une fois cette phase finalisée, il faudra ensuite compter deux à trois semaines pour le montage des matériaux et l'habillage de la structure. Du côté du terrain multisports à proximité immédiate de la voie verte, le plateau en enrobé est déjà réalisé. La partie principale sera recouverte d'un gazon synthétique tandis que la partie « basket » sera recouverte d'une couche de résine, le tout dans des coloris bleu et orange choisis par le Conseil Municipal des Enfants. Il restera ensuite à réaliser toute la partie paysagère et les abords pour une fin de chantier au Printemps 2022. La réalisation d'un projet que nos jeunes attendent avec beaucoup d'impatience.



### Réfection de la toiture de l'église

Ce chantier, démarré en décembre 2020 s'est achevé en novembre dernier. Les trois plafonds ont été repris pour partie ou en intégralité. Par ailleurs, la toiture a été entièrement refaite ainsi que les chenaux et les gouttières. La prochaine étape consistera à étudier l'étanchéité de certains secteurs du clocher et diverses peintures intérieures.



### Création d'un rond-point et sécurisation de la RD999

Impossible d'avoir échappé à ce chantier important et attendu depuis très longtemps. Les travaux d'aménagement du rond-point situé à la jonction de la rue des Boisseliers et la RD 999 ont été initiés par le Conseil Départemental du Gard en collaboration avec la commune de Sauve.

Un giratoire provisoire a été installé et la réhabilitation du réseau d'eau potable démarrera en début d'année. Ce dernier, en très mauvais état occasionnait d'importantes pertes de la ressource en eau. Par la suite, les travaux de voirie seront engagés avec une fin de chantier prévisionnelle d'ici fin mars 2022. Les accès piétons seront parfaitement sécurisés ainsi que les deux arrêts de bus.

Enfin, il s'agira de finaliser le dernier tronçon de rénovation et de sécurisation de la route départementale entre l'ancienne gendarmerie et la sortie de Sauve en direction de Quissac.







## Protection des biens et des personnes

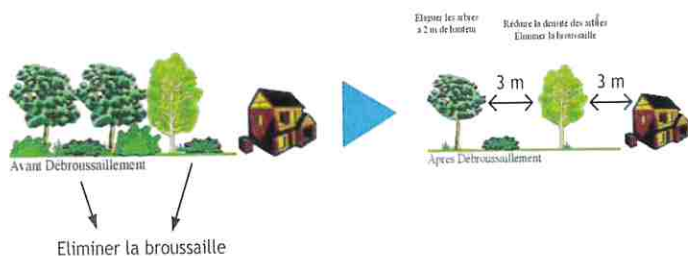
### Prévenons le feu : Pourquoi, comment et où débroussailler

Une obligation légale. Vous êtes propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti : alors vous êtes concerné par le débroussaillage. Même s'il ne peut pas éviter un départ de feu, le débroussaillage est un facteur qui limite la propagation du feu. Les dispositions sont définies par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001, ainsi que l'arrêté préfectoral n°2006-131-4 du 11 mai 2006 relatif à la prévention des incendies de forêt.

### Un devoir en matière de protection et de sécurité

Débroussailler, c'est garantir une plus grande sécurité des biens et des personnes, limiter la propagation d'un éventuel incendie, protéger la nature et favoriser le travail des sapeurs pompiers.

Il s'agit de réduire la densité de la végétation au sol et aérienne en éliminant les broussailles, les arbres morts, dépérissant ou dominés et les rémanents de coupe, en réalisant des éclaircies pour diminuer la densité des arbres et mettre à distance les cimes. En élaguant les arbres conservés, si leur hauteur totale est supérieure ou égale à 6m sur 2 m, sur leur hauteur totale est inférieure ou égale à 6m sur 1/3. Un débroussaillage efficace permet de limiter la propagation du feu et de diminuer son intensité.



Votre terrain est situé à une distance inférieure à 200 mètres d'une zone sensible : bois, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisement, vous devez respecter les modalités de débroussaillage réglementées par arrêté préfectoral consultable dans votre mairie.

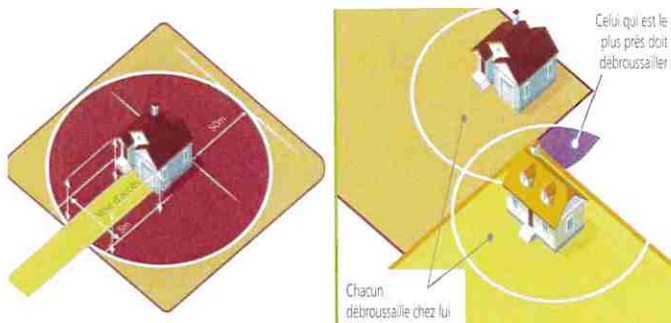
Selon la zone dans laquelle est situé votre terrain, vous devez remplir les obligations suivantes :

- En zone urbaine : le propriétaire du terrain débroussaillera l'intégralité de sa parcelle.
- En zone non urbaine : le propriétaire de la construction assurera le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de celle-ci et sur 10 m de part et d'autre de la voie d'accès, même si cette distance pénètre sur la propriété d'autrui.

### Débroussaillage sur la propriété d'autrui

Si les distances à respecter pour débroussailler autour de vos constructions ou voies d'accès vous amènent à pénétrer sur la propriété d'autrui : les travaux restent à votre charge. Vous devez informer votre voisin des obligations qui vous incombent, lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain, et lui rappeler qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations sont mises à sa charge. Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, vous en informez le maire.

Si votre voisin doit pénétrer chez vous pour débroussailler : vous ne pouvez pas vous opposer à la réalisation des travaux dès lors qu'il a sollicité votre autorisation par écrit. Si vous ne souhaitez pas qu'il pénètre chez vous, vous pouvez réaliser les travaux vous-même.



### En cas de non respect de la réglementation

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté préfectoral, sur les règles de débroussaillage à respecter autour des habitations et des accès sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de 4ème ou de 5ème classe selon la situation des terrains en cause.

Après mise en demeure par la mairie de réaliser ces travaux de débroussaillage, l'amende peut être portée à 30 euros/m<sup>2</sup> non débroussaillé.

### Incinération des végétaux

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit en tout temps dans le Gard. Une dérogation peut être demandée en mairie en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre.





## Informations diverses

### Du côté de l'équipe municipale



Bienvenue à **Ingrid Vidal**, la nouvelle secrétaire générale. Originnaire de la région Toulousaine et ayant fait ses études sur Montpellier, elle débute sa carrière à l'Office de tourisme de Quissac en 2003. Elle intègre la Communauté de communes piémont cévenol en 2014 au service finances en tant qu'assistante financière. La réussite aux concours lui permet d'accéder successivement au poste de responsable financier, d'adjointe à la directrice financière et enfin de directrice du pôle Finances-RH. Depuis le 1er juillet, elle est en charge à la mairie de Sauve de l'administration générale des services, des finances et des ressources humaines.

Bienvenue également à **Amandine Audumares** de la MFR (maison familiale rurale) de Sauve, qui intègre le CCAS dans le cadre de son BTS Economie Sociale et Familiale en alternance pour une durée de 2 ans. Sa présence va permettre de renforcer l'action municipale au profit du CCAS.

**Michael Gstalder** prend la responsabilité du service technique. Spécialiste de la culture, de la taille des micocouliers et de la fabrication des fourches, Michael est plus largement passionné par les arbres et les végétaux. Son expertise est précieuse pour le choix des espèces à utiliser dans le cadre du programme de végétalisation de la Commune.

### Etat civil 2021

#### Naissances

CHAUDESAYGUES Bella née le 15/07/2021  
 SABY Ezéquier né le 17/07/2021  
 MAYER Isalya née le 23/07/2021  
 CHAUDESAUGUES Pablo né le 04/08/2021  
 MAZET Coline née le 12/09/2021

4 naissances sans souhait de publication.

#### Mariages

Loza Coralie et PESTANA José Duarte le 17/07/2021  
 MAILLARD Aurélie et SIMON Jean-David le 31/07/2021  
 CASTALDI Elisabeth et ESPRIT Dany le 21/08/2021  
 DIOT Maéva et DEVIS Vincent le 11/09/2021

#### Décès

GOMEZ Marcel le 12/06/2021  
 GIL Y MEDINA Francisco de Asis le 19/07/2021  
 HERBAUT Roger le 27/07/2021  
 JACOB Robert le 13/08/2021  
 MARTINEZ Y CUENCA Antonia veuve MALAGA Y RAMAL le 01/09/2021  
 VAN DINTHER Mechelina le 02/09/2021  
 REVEL Ginette Epouse DARDENNE le 04/09/2021  
 BOUDON Janine veuve GRISOUL le 15/09/2021  
 ALANIESSSE Richard le 11/10/2021  
 BANGRATZ Pierre le 13/10/2021  
 TRANI Caterina Epouse VICECONTE le 23/10/2021

### Les 10 bonnes nouvelles de 2021

Comme il est parfois difficile de voir le positif dans l'ambiance actuelle, voilà 10 bonnes nouvelles à retenir pour 2021 :

1. Un projet de **complexe city skate-park** a été élaboré et mobilise toute l'attention du Conseil Municipal des enfants
2. Les repas servis à la cantine sont dorénavant produits à St Hippolyte du Fort à partir de **produits locaux et biologiques**
3. La municipalité a débuté un programme ambitieux de **plantation d'arbres** y compris des fruitiers
4. Une dynamique en faveur du développement **d'aires de compostage collectif** a été initiée à l'échelle communale
5. Des **armoires à livres** ont été installées pour développer l'économie circulaire et l'accès à la lecture
6. Les études préalables à **la rénovation et à la mise en accessibilité de la Mairie** ont été lancées
7. Une **mutuelle accessible à tous** est désormais proposée à chaque citoyen qui en fait la demande
8. Le lancement du projet de **rénovation environnementale et thermique du groupe scolaire** a été décidé
9. Les travaux de **sécurisation de la route départementale** ont débuté avec la réalisation d'un rond-point
10. Le projet de **rénovation et d'extension de la maison de retraite** a été approuvé par les autorités sanitaires





## *L'agenda des manifestations*

- 12 janvier** : Programme du prochain voyage et participation au repas partagé
- 15 janvier** : Repas des aînés, Espace culturel à 12h00
- 30 janvier** : Réunion d'information pour la prochaine fête médiévale, Espace culturel à 15h
- 6 février** : Loto APAEL Ecole Florian, Espace culturel
- 9 mars** : Cabaret-spectacle, CCAS, Espace culturel à 14h30
- 3 avril** : Loto, le club des micocouliers, espace culturel à 16h30
- 10 avril** : journée nationale des métiers d'art
- 16 avril** : Ouverture de la saison culturelle
- 1er mai** : Les Ateliers ouverts, Brocante, Le Brocanteur Sauvain, L'Oktopus
- 26 mai** : Fleurs dans la ville, Sauve animations, place de la Vabre
- 3 au 5 juin** : fête des violons, Tornamaï, place Sivel
- 8 juin** : Cabaret-spectacle, CCAS, Espace culturel à 14h30
- 11 juin** : Fête du tennis
- 12 juin** : Vide grenier, club les micocoulier, place de la Vabre
- 18 juin** : Gala de danse de l'association AIME centre aéré
- 24 juin** : Feu de la St Jean, APAEL Ecole Florian, centre aéré
- 25 juin** : Kermesse, APEL Ecole Jean Paul II, place Sivel

**Ces manifestations restent soumises à autorisations et dépendent du contexte sanitaire.**

**Consultez l'agenda des manifestations sur notre site internet ou notre Web app : [www.ville-de-sauve.fr](http://www.ville-de-sauve.fr)**

## *Flash infos*

### **Etudes concernant la maison de retraite : L'ARS vient de débloquer 42 000 €**

Dans le cadre du SEGUR de la Santé, la maison de retraite Le Vidourle a été retenue par l'Agence Régionale de Santé pour bénéficier de la création d'une vingtaine de lits supplémentaires. Ces derniers seront réalisés dans un nouveau bâtiment et dédiés à une unité Alzheimer. Enfin l'actuelle structure de 50 lits sera totalement réhabilitée. L'ARS vient de débloquer 42 000 euros pour engager des études de faisabilité nécessaires. Ces 2 opérations vont permettre de pérenniser cet établissement assurant de nouveaux services pour nos aînés et de l'emploi pour notre territoire.

### **Marché de maintenance et entretien de l'éclairage public**

Dans le cadre de la maintenance et de l'entretien de l'éclairage public, c'est l'entreprise DAUDET qui a été retenu sur une période allant de 2022 à 2025.

### **Parking Delpuech/Garric Pont neuf (face cimetière)**

Dans le cadre de notre volonté politique de réaliser de nouvelles aires de stationnement, nous avons à nouveau, relancé les services de la direction départementale des finances publiques pour acquérir la parcelle section AE n° 266 (à proximité du pont neuf), pour y réaliser un parking. Notre objectif est une ouverture pour l'été prochain.

### **Démarches d'acquisition de parcelles (secteur de la Plaine et Puits de cours)**

Des négociations ont été engagées avec la famille Grosshans pour acquérir 2 parcelles de terrain d'une superficie totale de 12,69 ha. Notre volonté est d'y réaliser un bassin de rétention et des espaces verts.